

Utiliser les données pour éclairer la prise de décisions philanthropiques

La professeure de Stanford Jenna Davis explique comment utiliser une approche contrefactuelle pour évaluer l'effet d'une stratégie de gestion de l'accès à l'eau à l'échelle des zones.

Une philanthropie efficace dépend d'un accès régulier aux données et aux informations pour éclairer la prise de décisions stratégiques. Pour de nombreuses fondations, la pratique consistant à saisir, utiliser et appliquer des données et des informations est généralement appelée Mesure, Évaluation et Apprentissage (MEL, Measurement, Evaluation and Learning). Le programme de Stanford pour l'eau, la santé et le développement (Water, Health & Development ou WHD) est le partenaire de la [stratégie Safe Water \(eau potable\)](#) de MEL de la Fondation Conrad N. Hilton (Fondation), qui investit dans des actions visant à améliorer l'accès à des services d'eau sûrs, fiables et abordables dans plusieurs pays d'Afrique subsaharienne. Dans le cadre de ce rôle, des chercheurs du WHD effectuent régulièrement des évaluations MEL et travaillent à l'élaboration de données et d'informations pour éclairer la prise de décisions par l'équipe Safe Water de la Fondation.

Dans ce question-réponse, [Jenna Davis](#), professeure de [génie civil et environnemental](#) à l'université Stanford et directrice du [Programme pour l'eau, la santé et le développement](#) de Stanford, discute de l'approche contrefactuelle que l'équipe entreprend pour éclairer ses évaluations stratégiques MEL.

Que signifie être un partenaire de la stratégie MEL ?

Notre rôle est d'évaluer comment la Fondation Hilton met en œuvre sa stratégie pour atteindre l'impact recherché : notre rôle n'est pas d'évaluer l'impact d'une subvention ou d'un programme individuel. En pratique, l'évaluation d'une subvention individuelle relève de la responsabilité de la Fondation, de ses bénéficiaires et de ses pays partenaires, et reflète la diversité des programmes et des approches qu'ils ont décidé de financer. Et surtout, notre rôle est apparu après que la Fondation a commencé à accorder des subventions dans le cadre de sa nouvelle stratégie.

Nous ne souhaitons pas dupliquer le travail d'évaluation que les bénéficiaires individuels font déjà ou prévoient de faire. Cependant, nous voulons suivre le taux de changement des services d'accès à l'eau dans chacune des 12 zones ciblées du Burkina Faso, d'Éthiopie, du Ghana, du Mali, du Niger et d'Ouganda. Nous cherchons également à comprendre si un changement qui se produit dans les zones ciblées fait partie d'une tendance plus large, c'est pourquoi nous devons comparer les zones à l'aide d'un contrefactuel.

Qu'est-ce qu'un contrefactuel et comment peut-il contribuer à des pratiques philanthropiques efficaces ?

Nous voulons souvent savoir dans quelle mesure une communauté a bénéficié d'un programme ou d'une politique en particulier, et comparer cela à sa situation si elle n'en avait pas bénéficié.

Le défi est que la communauté ne peut pas être son propre groupe de contrôle, elle reçoit le programme ou elle ne le reçoit pas. Nous devons donc trouver un autre point de comparaison qui représente ce qui se serait passé dans la communauté si le programme n'avait pas été mis en œuvre. C'est ce que nous appelons le contrefactuel.

Par le biais de sa stratégie Safe Water, la Fondation Hilton finance des actions visant à améliorer les services d'approvisionnement en eau pour les foyers, les écoles et les établissements de santé dans douze zones réparties dans six pays d'Afrique subsaharienne. Nous les appelons les zones « cibles » de la Fondation. La Fondation veut savoir si l'accès à l'eau se développe plus rapidement dans ces zones grâce à ses investissements.

Une façon de répondre à cette question est de comparer le taux de changement de l'accès à l'eau pour chacune de ces 12 zones dans les années précédant et suivant le début de l'investissement de la Fondation Hilton. Le problème de cette approche est que nous devrions supposer que toute augmentation du taux d'expansion est le résultat de l'implication de Hilton, alors qu'en fait, cela pourrait être dû à des facteurs externes, comme par exemple à une reprise générale de l'économie d'un pays ou à une avancée technologique qui réduit le coût de la fourniture de services. Notre approche permettra de suivre l'évolution des niveaux de service d'accès à l'eau dans les zones cibles et dans les zones de comparaison qui ne reçoivent actuellement pas le soutien de la Fondation. De cette manière, notre analyse permettra de « cerner » toute tendance plus générale susceptible d'affecter la prestation des services d'accès à l'eau.

Quelle approche utilisez-vous pour sélectionner les zones de comparaison ?

Nous avons commencé par exposer les grandes dimensions qui, selon nous, déterminent le taux de changement dans l'accès à l'eau. Cela comprend tout, de la densité de population et la richesse des ménages à la profondeur des nappes phréatiques et la disponibilité d'eau de surface à faible coût. Après un examen minutieux, nous nous sommes retrouvés avec un total de 15 dimensions, ou facteurs, que nous avons classés en trois catégories principales : la demande de services améliorés, le coût de la prestation de services et d'autres caractéristiques contextuelles qui facilitent l'amélioration des services (comme l'infrastructure existante, l'accessibilité ou l'économie régionale).

Nous avons ensuite identifié une ou plusieurs mesures spécifiques pour analyser chacun de ces facteurs. Par exemple, les spécialistes en sciences sociales utilisent différents outils de mesure pour déterminer la richesse des ménages, comme le revenu, le régime foncier ou même le type de matériaux utilisés pour construire la toiture de leur maison. Nous avons identifié des mesures potentielles en nous basant sur une analyse de la littérature scientifique pour déterminer comment d'autres définissent ces mesures, et sur notre expérience de travail dans le domaine de l'accès à l'eau longue de plusieurs décennies. Nous avons ensuite exploré les données existantes que nous avons identifiées comme fiables et extraites de dizaines de sources différentes, tirées au niveau national et international. Ce fut un processus itératif, au cours duquel nous avons adapté les mesures compte tenu des limitations des données aux niveaux local et national.

De plus, afin de conserver la constance de certaines caractéristiques institutionnelles, nous avons limité l'ensemble de données de chaque pays aux zones situées dans la même région que les

zones ciblées. Une fois toutes ces données compilées, nous avons calculé un « score de similarité » pour chaque zone de comparaison candidate qui indique son degré de similarité par rapport à la zone ciblée correspondante au niveau des 15 facteurs. Nous avons identifié cinq candidats à la comparaison pour chaque zone ciblée. Nous organisons actuellement des discussions avec des experts de chaque pays afin de pouvoir partager ces résultats et intégrer leurs commentaires dans la sélection finale.

En quoi cette approche est-elle unique par rapport aux autres travaux d'évaluation que vous avez réalisés ?

Notre approche reflète ce qui est faisable et pratique étant donné les nombreuses contraintes que présente le travail en conditions réelles. Par exemple, pour justifier du mieux possible l'impact via l'évaluation, nous utiliserions une expérience dirigée. Cela signifie que nous identifierions un ensemble de foyers (ou de communautés, ou de zones) et que nous attribuerions aléatoirement une intervention à, disons, la moitié d'entre eux. Ils deviendraient notre groupe de « traitement » et le reste formerait le groupe de « contrôle ». Nous recueillerions alors des informations auprès des deux groupes, avant et après l'intervention. La comparaison de la manière dont les deux groupes évoluent au fil du temps nous indiquerait quelle différence croissante l'intervention a fait dans le groupe de traitement. C'est ce que veulent dire les chercheurs lorsqu'ils disent qu'ils mènent un essai contrôlé randomisé ou « RCT » (Randomized Controlled Trial).

Nous ne le faisons pas pour plusieurs raisons. D'une part, la stratégie Safe Water n'investit pas dans une seule « intervention » : il s'agit d'une constellation d'activités impliquant de nombreuses organisations et approches. Les RCT exigent souvent un niveau de contrôle irréalisable dans la vie quotidienne. D'autre part, bien que les RCT puissent produire des preuves d'impact irréfutables, ils ont tendance à être coûteux et, en développement, ils ne produisent souvent pas une conclusion ou une détermination simples pour, disons, une base sur laquelle investir. Enfin, bon nombre des interventions sur lesquelles nous travaillons, comme les projets d'infrastructure, peuvent être difficiles à attribuer aléatoirement. Cela signifie que les résultats d'un RCT peuvent ne pas refléter ce à quoi un décideur pourrait raisonnablement s'attendre si une politique était effectivement mise en œuvre.

La Fondation Hilton veut des preuves à la fois crédibles et reflétant le monde réel dans lequel elle investit. C'est pourquoi nous intégrons certains éléments d'une expérience dirigée, notamment plusieurs séries de collecte de données et un groupe de zones de comparaison (ce sont nos « contrôles »). Si nous déployons autant d'efforts pour identifier les bonnes zones de comparaison, c'est parce que « l'intervention » de l'investissement de la Fondation n'a pas été attribuée au hasard.

Quels conseils donneriez-vous aux autres bailleurs de fonds qui souhaitent mettre en œuvre la mesure, l'évaluation et l'apprentissage dans leur stratégie et dans leurs cycles d'investissement ?

D'après mon expérience, le fait de prendre au sérieux cette question du développement d'un contrefactuel crédible tient plutôt de l'exception que de la règle pour la communauté de l'eau. Je pense que les bailleurs de fonds et les organismes de mise en œuvre sont très intéressés de savoir

quel impact ils ont. Mais pour générer des preuves, il faut à la fois de la prévoyance et des ressources. Mon conseil primordial serait d'intégrer des objectifs d'apprentissage au rythme régulier de la planification du travail. Il faut identifier les éléments de preuve essentiels pour éclairer les décisions prioritaires et faire en sorte que quelqu'un, que ce soit à l'intérieur de l'organisation ou en tant que collaborateur, élabore un plan pour générer des éléments de preuve de manière rentable tout au long du cycle d'investissement. Il est tout aussi important de prendre le temps de réfléchir à cet apprentissage dans votre plan de travail, de manière à ce qu'il ait réellement le potentiel d'améliorer votre approche d'investissement. Je pense que ce défi est au cœur d'une philanthropie efficace.